

Le Monde

« Nous, avocats, appelons les dirigeants du G7 à faire de l'Etat de droit une priorité politique affirmée et concrète »

Des représentants de barreaux de pays du G7 rappellent, dans une tribune au « Monde », que le droit n'est ni un luxe ni une contrainte, mais la condition même de la stabilité démocratique et du développement économique durable.

Publié aujourd'hui à 12h30, modifié à 14h16 Temps de Lecture 2 min.

A l'heure où les tensions géopolitiques s'aggravent, où les rivalités économiques se durcissent et où les bouleversements technologiques transforment nos sociétés à une vitesse inédite, nous, avocats et représentants de barreaux de pays du G7 [\[prévu du 15 au 17 juin à Evian-les-Bains, en Haute-Savoie\]](#), souhaitons rappeler une conviction qui nous rassemble : le droit est le premier bien commun de nos démocraties.

Les démocraties ne survivent pas par la seule force de leurs armées, la seule puissance de leurs économies ou la seule rapidité de leurs innovations. Elles prospèrent parce qu'elles reposent sur des règles partagées, prévisibles et respectées : l'Etat de droit. C'est lui qui garantit l'indépendance de la justice, protège les libertés fondamentales, sécurise les échanges économiques et fonde la confiance des citoyens dans les institutions. Cette confiance est aussi le moteur de la prospérité : elle favorise l'investissement, l'innovation, l'entrepreneuriat et les échanges. Le droit ne protège pas seulement nos sociétés, il contribue à créer la richesse qui permet leur développement.

Il est urgent de rappeler que, sans ces règles partagées, il n'y a pas de confiance. Celle-ci est fragilisée par la montée des tensions internationales, la remise en cause de certains mécanismes de coopération, l'essor de technologies dont les effets dépassent souvent les cadres juridiques existants, ainsi que par des menaces transnationales qui ignorent les frontières. Face à ces défis, la tentation est grande de privilégier l'efficacité immédiate au détriment des principes. Ce serait une erreur.

Langage commun

Le droit n'est ni un luxe ni une contrainte. Il est la condition même de la stabilité démocratique et du développement économique durable. Il permet de protéger sans arbitraire, d'innover sans renoncer aux libertés, de coopérer sans sacrifier la souveraineté des nations. Il permet de sécuriser les échanges économiques, même internationaux, de préserver les investissements, mêmes étrangers, d'assurer la liberté contractuelle et même la liberté d'entreprendre. Il est également le langage commun grâce auquel nos démocraties peuvent agir ensemble malgré leurs différences.

C'est pourquoi nous appelons les dirigeants du G7 à faire de l'Etat de droit une priorité politique affirmée et concrète. Les réponses aux crises, quelles qu'elles soient, doivent demeurer pleinement compatibles avec les exigences de justice, de liberté et d'équité. De même, la coopération internationale doit être renforcée afin que les grandes menaces contemporaines soient combattues dans le respect des principes qui fondent nos démocraties.

Les avocats sont prêts à contribuer à cet effort, comme ils le font déjà au quotidien. Parce qu'ils défendent chaque jour les droits des citoyens, accompagnent les entreprises et veillent au respect des libertés fondamentales, ils savent que la confiance ne se décrète pas : elle se construit par des institutions fortes, des règles respectées et une justice indépendante.

Lire aussi l'entretien (2025) | Article réservé à nos abonnés [« Il ne faudrait pas découvrir la valeur de l'Etat de droit une fois perdu » : l'alerte de hauts magistrats français](#)

Le sommet d'Evian est l'occasion de réaffirmer ce qui unit les démocraties du G7 au-delà de leurs intérêts du moment. Dans un monde marqué par l'incertitude, le droit demeure notre bien commun le plus précieux. Il protège nos libertés, garantit la confiance et crée les conditions d'une prospérité durable.

Préservons-le. Renforçons-le. Faisons-en la boussole de notre action collective.

Kirsty Brimelow KC, présidente du barreau d'Angleterre et du Pays de Galles ; **Louis Degos**, bâtonnier de Paris ; **Matthew Diller**, président de la New York City Bar Association ; **Mark Evans**, président de la Law Society d'Angleterre et du Pays de Galles ; **Alessandro Graziani**, président de l'ordre des avocats de Rome ; **Osamu Ishihara**, président du barreau de Tokyo ; **Antonino La Lumia**, président de l'ordre des avocats de Milan ; **Sadina Montani**, présidente du barreau de Washington DC ; **Marcel-Olivier Nadeau**, bâtonnier du Québec ; **Stefan von Raumer**, président de l'Association des avocats allemands ; **Ulrich Wessels**, président du barreau fédéral allemand.

Collectif

